3 octobre 2006 **06.384**

Question du groupe UDC

Fonctionnaires cantonaux domiciliés hors canton

Nous souhaiterions connaître le nombre de fonctionnaires cantonaux qui sont domiciliés hors canton et qui ne sont donc pas soumis à l'impôt dans notre canton.

Quelle somme cela représente-t-il comme perte pour le canton? Quels moyens aurait le canton pour inciter ces fonctionnaires à se domicilier dans notre région?

Signataires: B. Courvoisier, M.-A. Bugnon, P. Hainard, K.-F. Marti, J.-P. Donzé et R. Clottu.